

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Arbeitnehmerschutz, Arbeitsmarkt</b>
Akteure	<b>Bruderer Wyss, Pascale (sp/ps, AG) SR/CE</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie  
Porcellana, Diane

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Arbeitnehmerschutz, Arbeitsmarkt, 2015 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Sozialpolitik</b>	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Arbeitsmarkt	1
Arbeitnehmerschutz	1
Soziale Gruppen	1
Menschen mit Behinderungen	1

# Abkürzungsverzeichnis

---

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Bevölkerung und Arbeit

#### Arbeitsmarkt

POSTULAT  
DATUM: 07.03.2017  
DIANE PORCELLANA

Le postulat sur **l'environnement de travail inclusif à l'ère de la numérisation** déposé par Pascale Bruderer Wyss (ps, AG) demandait que le Conseil fédéral examine les opportunités et risques liés à la numérisation et à l'automatisation concernant l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Il demandait, de plus, que le Conseil fédéral envisage les mesures à prendre afin d'exploiter les opportunités et de réduire les risques à ce sujet. Ce dernier recommande le rejet du postulat. Il est d'avis qu'il n'est pas opportun d'élaborer un rapport actuellement, étant donné que des projets et conférences se pencheront sur cette problématique en 2017. Il y aura notamment la Conférence nationale en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap sur le marché du travail qui vise l'élaboration d'un plan directeur afin d'améliorer leur réinsertion. De plus, le Conseil fédéral va présenter un rapport sur le marché du travail en réponse au postulat de Mathias Reynard (ps, VS) "Automatisation. Risques et opportunités" (15.3854), en plus de sa Stratégie «Suisse numérique». Lors de la session de printemps 2017, le Conseil des Etats a adopté le postulat avec 33 voix contre 8.<sup>1</sup>

#### Arbeitnehmerschutz

POSTULAT  
DATUM: 12.12.2018  
DIANE PORCELLANA

Pascal Bruderer Wyss (ps, AG) demande un rapport au Conseil fédéral en vue d'**améliorer la protection sociale des indépendants travaillant à la tâche** et d'analyser comment les entreprises plateformes pourraient y contribuer. Les indépendants ou les personnes employées à temps partiel, effectuant des courtes missions proposées par ces entreprises en plein essor, sont de moins en moins protégés contre les risques sociaux. Pour y remédier, le Conseil fédéral propose d'accepter le postulat. Le Conseil des Etats suit cette proposition.<sup>2</sup>

#### Soziale Gruppen

#### Menschen mit Behinderungen

POSTULAT  
DATUM: 19.03.2015  
SOPHIE GUIGNARD

Selon la conseillère aux Etats Pascale Bruderer Wyss (ps, AG), la Confédération a encore beaucoup à faire en matière d'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail. Lors de la défense de son postulat, elle a souligné que l'embellie financière connue dernièrement par l'AI provenait principalement d'un durcissement de l'accès aux rentes. C'est pour cette raison qu'elle appelle le Conseil fédéral à examiner la possibilité d'une **conférence nationale en faveur de l'insertion sur le marché du travail des personnes handicapées**, à l'instar de la conférence sur les places d'apprentissage mise en place il y a quelques années par la Confédération, alors en pleine pénurie de places d'apprentissage. L'intégration sur le marché du travail est, selon la socialiste, une mesure phare non seulement pour l'intégration sociale et économique des personnes handicapées, mais aussi en regard de la pénurie de main d'œuvre qualifiée. Le postulat a été accepté à l'unanimité par la chambre haute, après avoir été adoubi par le Conseil fédéral, dont les grandes lignes de la réforme de l'assurance-invalidité comprennent l'encouragement de l'intégration professionnelle.<sup>3</sup>

---

1) BO CE, 2017, p.134ss.  
2) BO CE, 2018, p. 1044s  
3) BO CE 2015, p.464